

PLAN ÉTUDIANTS



ACCOMPAGNER
CHACUN VERS LA RÉUSSITE



30 OCTOBRE 2017



 enseignementsup-recherche.gouv.fr
education.gouv.fr



Des mesures concernant l'orientation au lycée

- **Deux professeurs principaux en classe de terminale**
- **Intégration dans l'année de terminale de deux semaines dédiées à l'orientation**
 - Une première semaine d'orientation dans une optique d'accompagnement à formuler les vœux (1^{er} conseil de classe)
 - Une deuxième semaine dans une optique de pronostic et d'affirmation des choix (en amont du 2^e conseil de classe)
- **Examen par le conseil de classe du projet d'orientation de chaque élève**
 - Le conseil de classe du premier trimestre formule des recommandations
 - Le conseil de classe du deuxième trimestre examine les vœux d'orientation
 - **Le chef d'établissement émet un avis sur chaque vœu et transmet aux établissements d'enseignement supérieur (fiche Avenir)**

Des mesures concernant l'accès à l'enseignement supérieur

- **Réaffirmation du droit d'accès de tout bachelier à l'enseignement supérieur**
- **Un affichage des attendus de chaque formation**
- **Prise en compte du profil de chaque lycéen et de ses choix**
- **Une nouvelle plateforme : PARCOURSUP**
- **Des nouvelles réponses des établissements**
- **Des commissions rectORALES d'accès au supérieur pour proposer des affectations aux candidats qui n'ont obtenu aucun de leurs vœux (pendant la phase complémentaire)**

Pourquoi afficher des attendus ?

- **Informers les lycéens** des compétences et connaissances nécessaires pour réussir dans chacune des filières de l'enseignement supérieur (et pas que la licence), et leur donner les moyens de se situer par rapport aux attentes et aux exigences de chaque formation, dans laquelle ils souhaitent formuler un vœu
- **Définir et informer des critères** qui seront utilisés dans l'examen des candidatures, et donc traduire, dans un souci de transparence, les éléments que chaque formation prend en compte dans le traitement des dossiers des candidats et dans la réponse à chaque vœu qui leur sera faite
- **Donner aux professeurs principaux des clés de lecture de l'enseignement supérieur**, qui leur permettent de mieux accompagner les lycéens en amont de l'expression de leurs vœux, et de formuler des avis
- La **liste des attendus dépend du diplôme**

Attendus, critères d'évaluation et dossier de candidature

Exemples d'attendus (liste non exhaustive)	Exemples de critères d'évaluation	Pièces du dossier
<ul style="list-style-type: none">▪ Compétences scientifiques et/ou technologiques▪ Compétences littéraires et argumentaires, expression écrite et orale▪ Compétences en langues▪ Compétences artistiques▪ Compétences sportives▪ Engagement associatif▪ Capacité de travail▪ Capacité de raisonnement logique▪ Capacité d'abstraction▪ Culture générale et curiosité scientifique ou technologique	<ul style="list-style-type: none">▪ Notes dans certaines matières▪ Pratique du sport en club▪ Etre ou avoir été animateur bénévole, secouriste, pompier volontaire, ...▪ Etre inscrit dans un club scientifique ou engagé dans une activité artistique	<ul style="list-style-type: none">▪ Relevés de notes de Première et de Terminale▪ Notes des épreuves anticipées du bac▪ Licence fédérale, inscription UNSS, contrats, attestations, diplômes, ...▪ Avis du conseil de classe▪ Lettre de motivation

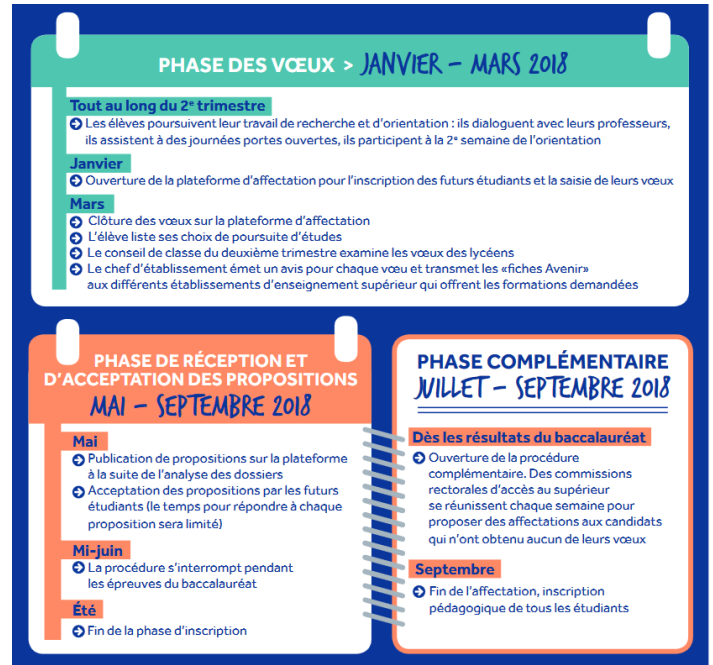
Une nouvelle plateforme PARCOURSUP

Ouverture de la plateforme : 15 janvier 2018
Saisie des vœux : du 22 janvier au 13 mars 2018

- 10 vœux maximum, non classés
- Possibilité d'émettre des vœux de césure
- Pas de tirage au sort
- Candidatures nationales
- Pas de priorité académique ou de secteur sauf filières en tension (possibilité de quotas)

Déroulement

- 1 phase de réponse au lieu de 3
- Ajustement des listes d'attente au fil de l'eau
- Temps de réponse des candidats à chaque proposition limité



Des nouvelles réponses des établissements

Refuser ou non un bachelier

- Impossible dans une filière non sélective si la **capacité d'accueil** est suffisante
- Sinon priorité au parcours, à la motivation, au projet, ... d'où classement des candidats
- Plus quotas éventuels (académie, boursiers, meilleurs bacheliers, ...)

Possibilité d'imposer une remédiation

- Possibilité de **conditionner l'inscription à l'acceptation d'un parcours pédagogique spécifique*** dans le cas où on estime que le bachelier n'a pas les attendus requis = réponse OUI-SI
- Le **OUI-SI ne pourra pas être refusé** mais doit aller de pair avec un travail et un accompagnement particulier de l'étudiant (**contrat de réussite pédagogique**)

* A distinguer d'année préparatoire (année 0) qui relève d'une autre logique, celle du choix de l'étudiant de s'inscrire dans une préparation ou remise à niveau hors cursus (modèle du DU PASS'PRO par exemple)

LES DIFFÉRENTES RÉPONSES QUE LE LYCÉEN PEUT RECEVOIR

Les réponses à une candidature dans une formation sélective

- ➔ EN ATTENTE
- ➔ OUI
- ➔ NON

Les réponses à une candidature dans une formation non sélective

- ➔ EN ATTENTE
- ➔ OUI
- ➔ OUI-SI (inscription conditionnée à l'acceptation d'un parcours spécifique)